



CONSEIL REGIONAL AUVERGNE RHÔNE-ALPES  
SESSION DU 28 & 29 MARS 2019

## TERRITOIRES D'INDUSTRIES

RAPPORT N° 2752

Intervention de **Raphael DEBÛ**

Pour le groupe Communiste "l'Humain d'Abord"

Monsieur le Président,

Je ne vais pas y aller par 4 chemins : avec cette délibération, vous avaliser complètement, et sans opposition aucune, la politique économique de Bruno Le Maire, et donc celle du gouvernement Philippe/Macron.

Alors, je sais que vous êtes issus de la même famille politique, mais je suis quand même étonné, que vous, Monsieur Wauquiez, président de « Les Républicains », vous puissiez ainsi capituler en rase campagne, renonçant à toute velléité ne serait-ce que d'autonomie dans la définition de la politique industrielle régionale...

Mes propos vous semblent peut être excessif, mais regardons un peu la délibération que vous nous soumettez : ce n'est ni fait, ni à faire !

J'espérai avoir des précisions en commission « Entreprise, économie et emploi », et j'en ai eu ! On pourra même dire que ça a été un grand moment de rigolade : c'est le président de la commission, l'excellent Monsieur Duglery qui a ouvert les hostilités.

Il nous a en effet expliqué, qu'en tant que maire et président de son intercommunalité, il avait été saisi le lundi pour le vendredi, afin d'établir la fameuses fiche-action à partir de laquelle Bercy allait travailler – on sent tout le sérieux du procédé !

De même, convoqué à Bercy, il en est ressorti sans avoir bien compris pourquoi il avait perdu une journée, auprès des services de Bercy sans pilotage politique... alors même que les fiches-actions devaient être instruits par les services de la Région.

Mais l'amateurisme de la chose ne s'arrête pas là : quelle est la cohérence du dispositif « Territoires d'Industrie » avec le SRDEII ? Quand et où est ce que cela a été discuté ? Pourquoi les élus régionaux n'ont-ils pas été associés à la réflexion ?

Parlons des périmètres des « territoires d'industrie » eux-mêmes, qui les a défini ? Le rapport énonce la cible : « les territoires ruraux, villes moyennes et espaces péri-urbains » ; bref toute la Région sauf les centres-villes des agglomérations les plus importante... c'est précis ! Et ça s'en ressent d'ailleurs dans les 17 territoires retenus en Auvergne-Rhône-Alpes...

Excusez-moi, mais « Ardèche-Drôme », en termes de périmètre précis, ça se pose un peu là... Et on se demande alors pourquoi la vallée de la chimie, celle de l'Ondaine, où le sud grenoblois ne sont pas fléchés... ça donne quand même furieusement l'impression d'un zonage au doigt mouillé. Ce n'est pas sérieux.

Du sérieux et de la précision, il n'en est pas bien question non plus dans les thématiques. « Attirer, recruter/former, innover, simplifier »... whaou, si avec ça la France ne redevient pas une grande puissance industrielle...

Et vous, là, tranquillement vous nous demandez d'avaliser tout sans, sans plus de débat !

Encore une fois regardons la délibération que vous nous soumettez :

- « d'accepter l'engagement de la Région Auvergne-Rhône-Alpes dans le dispositif Territoire d'industrie », sans autre forme de précision... Pour quels objectifs quantifiables ? Et la cohérence avec le SRDEII ? Sur quelles bases ? Avec quels financements ? Sur quelles durées ?
- « D'autoriser le Président ou son représentant à signer les protocoles d'engagement Territoire d'industrie »... Encore une fois, quels protocoles ? Qui finance –et donc, qui décide en vérité ?
- « De déléguer à la commission permanente les décisions relatives à la mise en œuvre de cette démarche, notamment des contrats Territoires d'Industries ». Donc on dessaisit complètement les élus régionaux de la question... et on s'aligne sur les désidératas de M. Le Maire sans piper mot... c'est beau...

Donc, monsieur le président, soit on est sérieux, et vous renvoyez cette délibération à une futur AP, où l'on aura des éléments tangibles sur le dossier et les retours des territoires, soit je vous recommande de changer le titre de cette délibération.

Il faudrait alors la renommer « Auvergne-Rhône-Alpes, 1<sup>ère</sup> Région industrielle de France –après l’Île de France, la vraie première région industrielle du pays, se conforme docilement aux désirs de Bercy sur les « Territoires d’Industrie » sans avoir son mot à dire »...

Raphael DEBÛ.

Conseiller Régional de la Métropole de Lyon